

façon saine et féconde et elle a plusieurs réussites marquantes à son crédit. L'utilisation de l'énergie atomique pour des fins pacifiques est d'une importance énorme et toujours croissante pour les peuples de l'univers, son potentiel est incalculable et tous les pays ont intérêt à partager les avantages des progrès scientifiques dans ce domaine. L'agence a un rôle vital à jouer dans plusieurs aspects de ce développement et nous croyons que son utilité et son autorité s'affirment constamment à mesure qu'elle fait preuve, avec chaque année qui passe, d'une aptitude croissante à servir la communauté internationale.

Un apport marqué de l'AIEA à la coopération atomique, qui ne saurait se manifester qu'au palier international, c'est d'avoir élaboré et promulgué un code et des normes internationales pour la protection de la santé et de la sécurité de ceux qui sont en contact avec les installations et les matières atomiques. Une autre de ses fonctions de réglementation qui est d'une importance primordiale, c'est la création d'un régime international de garantie que les matières et les installations atomiques pour des fins pacifiques ne seront pas détournées vers des fins militaires. Le Canada a pleinement appuyé toutes les mesures visant à empêcher la prolifération des armes nucléaires et, comme corollaire de ce principe, nous avons appuyé activement le régime des garanties de l'AIEA et nous avons participé à son élaboration.

Le programme de conférences scientifiques, de colloques et de panels mis au point par l'agence permet et encourage l'échange au palier international de renseignements et d'expérience touchant les différentes phases de la recherche et du développement de l'énergie atomique. Ces réunions de savants provenant de plusieurs pays, notamment du Canada, n'ajoutent pas seulement aux fonds de connaissances mais contribuent à la compréhension et à la coopération internationales dans le domaine atomique. De plus, la dissémination des résultats de ces échanges et d'autres publications augmentent la somme des renseignements sur les recherches et le développement atomiques qui sont disponibles à tous les Etats membres. Le Canada continuera de participer à ce programme fort utile à tous les membres.

Comme les autres organisations du dispositif des Nations Unies, l'AIEA a un programme d'activités dans le domaine d'assistance technique aux pays en voie de développement. Un aspect significatif de ce programme touche l'utilisation de l'énergie atomique dans le domaine